

**Circulaire : Informatif**  
**Réseaux : Tous**  
**Niveaux et services : FONDAMENTAL, SECONDAIRE**  
**Documents à renvoyer : Non**  
**Période : Année scolaire 2009-2010**  
**Objet : « Partenariats scolaires Comenius – Séance d’information »**

- Au Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l’Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l’Instruction publique ;
- Aux membres du Service général d’Inspection ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d’enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé ;
- Aux Chefs d’établissement d’enseignement fondamental et secondaire, organisé ou subventionné par la Communauté française, ordinaire et spécialisé ;
- Aux Centres psycho-médico-sociaux ;
- Aux Associations de Parents.

**Autorités :** Le Ministre en charge de l’enseignement obligatoire  
**Signataire(s) :** Jean-Pierre HUBIN

**Nombre de pages :** 4

**Mots-clés :** Comenius, partenariats scolaires, Europe, invitation, séance d’information

<b><u>Circulaire</u></b>	Informatif	Administrative	Projet
<b><u>Emetteur</u></b>	Agence Education Formation-Europe Tel : 02 542 62 74 / 02 542 62 75		
<b><u>Destinataire</u></b>	FOND – SEC - ART (SecPE) Directions d’Etabl. Et Pouv. Org.		
<b><u>Contact</u></b>	Agence Education Formation-Europe Tel : 02 542 62 74 / 02 542 62 75		
<b><u>Document à renvoyer</u></b>			
<b><u>Objet</u></b>	Invitation – Partenariats scolaires Comenius – Séance d’information		

*L'apprentissage de l'Europe pour petits et grands...*

# COMENIUS

Programme éducatif européen

**Stimuler la coopération et la mobilité européenne dans l'éducation**  
sont les objectifs principaux du programme Comenius

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de prendre connaissance des informations ci-après concernant la mise en œuvre du programme européen COMENIUS, et plus particulièrement des **partenariats scolaires**, et les diffuser largement auprès de toutes les personnes intéressées.

Le programme Comenius a pour objectif de promouvoir la compréhension des différentes **cultures européennes** grâce aux échanges et à la **coopération** entre les écoles de différents pays. Comenius vise à accroître la **qualité** de l'enseignement scolaire, à renforcer sa dimension européenne et à promouvoir la **mobilité**, l'apprentissage des **langues** et l'intégration.

Ce programme s'adresse à tous les acteurs de la communauté éducative au sens large, élèves et enseignants, directeurs, autorités locales, associations de parents, d'élèves ou instituts de formation des enseignants...

Le programme aide les jeunes à acquérir des qualifications et compétences de base nécessaires à leur activité professionnelle future et à une citoyenneté européenne active.

En Europe, chaque année, le programme Comenius met en relation 11.000 écoles et donne l'occasion à 850.000 élèves et professeurs de s'impliquer dans un projet européen. Le programme Comenius permet également à 7.000 enseignants de suivre une activité de formation continue en Europe.

Actuellement en Communauté française, élèves et enseignants d'une centaine d'écoles sont impliqués dans un projet européen et une centaine d'enseignants ou futurs enseignants bénéficient d'une bourse de formation initiale ou continue.

Comme vous pourrez le constater diverses activités s'offrent aux établissements scolaires. C'est pourquoi je ne peux que vous encourager à vous en informer et à y participer.

**Pour l'Administrateur général de l'Agers Jean-Pierre HUBIN,**

**La Directrice générale,**

**Lise-Anne HANSE**

## PARTENARIATS SCOLAIRES COMENIUS

### Comenius ?



A travers le financement de projets scolaires européens et de mobilités individuelles en Europe, le programme **Comenius** a pour objectif de promouvoir la compréhension des différentes cultures européennes grâce aux échanges et à la coopération entre les écoles de différents pays. **Comenius** vise à accroître la qualité de l'enseignement scolaire, à renforcer sa dimension européenne et à promouvoir la mobilité, l'apprentissage des langues et l'intégration.

A destination des établissements de l'enseignement obligatoire, de leur personnel et des élèves, le programme Comenius finance différents types d'action, notamment :

- les partenariats scolaires : projets de coopération entre plusieurs écoles de différents pays européens autour d'un thème commun ;
- les visites préparatoires : bourses individuelles permettant d'aller à la rencontre de partenaires à l'étranger pour préparer ensemble un projet de partenariat scolaire ;

## INVITATION

L'Agence Education Formation-Europe organise  
une séance d'information à destination des directeurs et enseignants des  
établissements scolaires ayant pour thème :

**« PARTENARIATS SCOLAIRES COMENIUS :  
INFORMATIONS ET CONSEILS A LA CANDIDATURE »**

**LE 29 OCTOBRE 2009 DE 9H30 A 12H30**

**Ministère de la Communauté française**  
**Salle 4C124 « Lucia De Brouckère » (4<sup>e</sup> étage)**  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 Bruxelles  
(métro Ribaucourt)

Cette séance d'information sera suivie d'un lunch offert.

### INSCRIPTIONS

par e-mail à l'adresse [comenius@aef-europe.be](mailto:comenius@aef-europe.be) avant le 23 octobre 2009 en mentionnant :  
« Comenius », nom et prénom des personnes participantes, nom de l'établissement scolaire.

## Partenariats scolaires ?

Cette action comprend des partenariats d'une durée de deux ans entre plusieurs établissements scolaires à travers l'Europe. Les partenaires travaillent autour d'un thème d'intérêt commun. Les partenariats sont de 2 types :

**a. Multilatéraux** : les partenaires, issus de minimum trois pays différents, travaillent autour d'un thème commun qui s'intègre aux activités régulières des écoles dans le cadre des programmes scolaires. Ce projet implique une ou plusieurs classes et vise un impact transversal sur toute l'école. Les mobilités permettent une ouverture européenne interculturelle et le projet met en œuvre la dimension européenne de l'établissement scolaire.

**b. Bilatéraux** : ils impliquent 2 écoles partenaires et sont possibles uniquement dans le cadre de projets à orientation linguistique comportant deux échanges réciproques de classes d'une durée minimale de 10 jours chacun destinés à des élèves âgés d'au moins 12 ans. Pendant les échanges de classes, les élèves assistent tous ensemble aux cours et logent dans les familles de leurs partenaires.

### *Financement*

Le forfait couvre les frais de mobilités et les frais liés à la réalisation du projet. Les financements varient en fonction du type de partenariat et du nombre de mobilités effectuées par les enseignants et les élèves. Le montant de la subvention européenne peut atteindre maximum 20 000 €.

## Besoin d'information supplémentaire ?

[www.aef-europe.be](http://www.aef-europe.be)

[http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc84\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc84_fr.htm)

Nous répondons à vos questions, donnons des conseils et soutenons vos projets, contactez-nous :

Agence Education Formation-Europe

### **Manoëlle JOOS**

Responsable Comenius

[manoelle.joos@aef-europe.be](mailto:manoelle.joos@aef-europe.be)

02 542 62 74

### **Suzy VERCAMMEN**

Chargée de mission

[suzy.vercammen@aef-europe.be](mailto:suzy.vercammen@aef-europe.be)

02 542 62 75

Chaussée de Charleroi, 111

1060 Bruxelles

[comenius@aef-europe.be](mailto:comenius@aef-europe.be)